

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 juillet 2021

Les assureurs sont mobilisés pour accompagner les 235 000 sinistrés touchés par les fortes intempéries du 16 au 29 juin

À la suite des orages et inondations qui ont touché de nombreuses régions françaises entre le 16 et le 29 juin, les assureurs ont réalisé une première estimation du nombre et du coût des sinistres. A fin juin, les premières estimations atteignent un total de 235 000 sinistres pour un coût global de 550 millions d'euros. Les assureurs sont pleinement mobilisés aux côtés de leurs assurés pour accélérer les procédures d'indemnisation et répondre le plus rapidement possible aux besoins des sinistrés.

Les dépressions orageuses qui se sont succédé sur l'ensemble du territoire ont provoqué des intempéries violentes localement (rafales, tornades, grêlons, précipitations intenses) sur des laps de temps courts, conduisant à de nombreuses conséquences dramatiques.

A fin juin, la profession avait déjà recensé plus de 162 000 déclarations de sinistres se répartissant entre dégâts causés aux habitations (66%), aux automobiles (26%) et aux biens professionnels et agricoles (8%). Les assureurs estiment que ces épisodes climatiques ont occasionné au total 235 000 sinistres pour un coût de 550 millions d'euros.

Parmi les principaux dommages matériels figurent l'inondation de nombreuses habitations et bâtiments publics, ainsi que des effondrements et envols de toitures. Sur les 5 territoires les plus touchés (l'Ile-de-France, l'Aisne, la Gironde, la Marne et l'Oise), l'Ile-de-France concentre la grande majorité des dommages aux bâtiments. A l'occasion de ces épisodes climatiques, plusieurs réunions d'information dans les zones touchées ont été tenues par les correspondants territoriaux de la Fédération Française de l'Assurance pour accompagner les élus locaux.

Au regard de son étendue et des aléas concernés, cet épisode peut être comparé aux inondations et orages de grêle entre le 25 mai et le 14 juin 2018, qui avaient occasionné 273 000 sinistres pour un coût de 731 millions d'euros.

Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance : « Je souhaite exprimer tout mon soutien aux personnes touchées par les violentes intempéries du mois de juin. Le métier des assureurs est de protéger et nous sommes pleinement mobilisés, aux côtés des sinistrés et des pouvoirs publics. Face à la multiplication des intempéries liées au réchauffement climatique, la mobilisation de tous les acteurs publics et privés est une absolue nécessité. »

A propos de la Fédération Française de l'Assurance

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

Contact presse:

Julie Poissier 01.42.47.93.13 06.45.33.43.60 j.poissier@ffa-assurance.fr